

Réf: Dossier 187253

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COCO AFRICA »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON ACADEMIE, NON LOIN DE LA CLINIQUE MERE
THERESA, LOT 1674 ILOT 182., Lot 1674, Ilot 182

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 10/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COCO AFRICA »

Objet :

- o Transformation et fabrication des produits ;
- o Commerce général ;
- o Import/export ;
- o Prestations de services diverses.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON ACADEMIE, NON LOIN DE LA CLINIQUE MERE
THERESA, LOT 1674 ILOT 182., Lot 1674, Ilot 182

Dirigeant(s) M KOUADIO YANN ARISTIDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01908 du 14/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13427/GTCA/RC/2023 du 14/02/2023

